



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique



N°74
MAI 2025

INTERFACE

Journal de la Fédération Patronale et Économique

LAPOSTE

P.P.
CH - 1630 Bulle

CHIFFRE-CLÉ

30.7%

Il s'agit du nombre de paiements effectués en Suisse avec des appareils mobiles, via Twint ou des applications e-wallets, selon une étude de l'Université de St-Gall. L'utilisation de cartes de débit se retrouve à la deuxième place avec 24.4% et le cash en troisième position avec 24.2%. Dans les magasins physiques, le cash reste de peu le moyen le plus utilisé dans 28.2% des cas contre 28% pour les cartes de débit et 24,4% pour les appareils mobiles.

Les affiliés à notre Caisse de compensation FER CIGA et les membres de nos associations sous gestion peuvent bénéficier de **conditions avantageuses** pour les paiements numériques grâce à notre partenariat avec Nexi Suisse SA.

Plus d'informations sur fpe-ciga.ch/paiements-digitaux



EDITO

La Suisse face au protectionnisme américain

Alors que le commerce extérieur suisse a signé un premier trimestre record avec des exportations désaisonnalisées franchissant pour la première fois la barre des 74 milliards de francs, le début du deuxième trimestre a été marqué par l'annonce des nouvelles taxes douanières américaines. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, Donald Trump vient de suspendre les nouvelles taxes douanières, fixées à 31% pour la Suisse, pour des taxes temporaires de 10%, taux qui en l'état reste injustifié. En augmentant drastiquement les droits de douane, le président américain cherche à faire revenir des emplois aux USA et à inciter les entreprises à investir sur le sol américain. Mais une telle ambition ne se concrétise pas d'un claquement de doigt.

La politique commerciale agressive du président américain fragilise l'ordre politique international. Plus de 75 pays ont déjà annoncé vouloir négocier les tarifs douaniers. Et une question demeure, comment réagir ?

L'idée qui semble pour l'instant prédominer est de garder la tête froide, les États-Unis étant le principal marché d'exportation de la Suisse, et de négocier pas à pas. Mais pendant ce temps-là, la bourse dégringole et les entreprises sont dans l'incertitude. Dans notre pays, l'industrie d'exportation des machines, de l'horlogerie et le secteur pharmaceutique seront les plus fortement impactés.

La Suisse et les autres pays concernés ont jusqu'au début de l'été pour tenter de désamorcer la situation, suite à l'annonce du 2 avril faite par Donald Trump. En parallèle, la Suisse doit compter sur sa capacité d'innovation renforcée par cette situation instable. Elle doit jouer sur plusieurs tableaux en développant de nouveaux accords de libre-échanges, notamment avec la Chine, et en poursuivant ses relations avec ses partenaires privilégiés comme l'Union européenne, avec qui elle partage 25 ans de voie bilatérale.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

L'INTERVIEW

SOPHIE DESBIOLLES
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE FRIBOURGISSIMA



L'Association Fribourgissima a lancé fin 2022 la marque territoriale « Fribourg, terre de valeurs ». Un peu plus de deux ans après son lancement, sa secrétaire générale Sophie Desbiolles, revient sur les projets en cours et l'importance de la marque pour la promotion économique du canton.

Sophie Desbiolles, comment la marque territoriale « Fribourg, terre de valeurs » a évolué au cours de ces deux dernières années ?

Il y a eu une évolution significative. Au début, il était important que la dynamique s'installe car l'une des complexités de la marque est de mettre en avant les atouts du canton dans des domaines variés tels que la gastronomie, l'économie, le tourisme, la culture ou encore le sport. La création d'un site internet unifié offrant une vitrine des multiples facettes du canton a aidé à la consolidation de la marque tout comme les projets porteurs auxquelles nous avons pris part. Je pense notamment à la Superfinale d'Unihockey, dont Fribourgissima a été partenaire, qui nous a apporté une forte visibilité extra-cantonale. A ce jour, nous sentons de plus en plus de synergies entre les acteurs du canton autour de cette identité commune.

L'un des axes de développement de la marque est la promotion économique du canton. Quels projets ont été mis en place dans ce but ?

L'un de nos objectifs est de communiquer vers l'extérieur, mettre en avant le dynamisme et le bien-vivre fribourgeois. La participation à des événements d'envergure tels que la Coupe Spengler à Davos, où un chalet fribourgeois a été installé avec divers partenaires, a par exemple permis de mettre en lumière le dynamisme économique du canton. Cette présence a non seulement permis de renforcer la visibilité de Fribourg, mais a également illustré la capacité des acteurs locaux à collaborer pour promouvoir l'image du canton au-delà de ses frontières.

Que peut apporter la marque « Fribourg, terre de valeurs » aux entreprises fribourgeoises ?

A travers nos actions, nous voulons donner envie aux gens de consommer, de travailler, de se divertir et de vivre dans notre canton afin que cela bénéficie à l'ensemble des entreprises fribourgeoises. A l'avenir, l'idée est que le fait de s'associer à « Fribourg, terre de valeurs » permette aux entreprises de bénéficier d'une image de marque forte et cohérente, reconnue tant au niveau régional que national. En adoptant la marque, les entreprises contribueront également à la promotion globale du canton, créant un cercle vertueux bénéfique pour l'ensemble de la communauté économique fribourgeoise.

Comment une entreprise pourra-t-elle devenir porteuse de la marque ?

Elle devra partager les objectifs de promotion de l'image du canton de Fribourg et s'engager à respecter les valeurs véhiculées par la marque. Nous menons actuellement un travail conjoint avec diverses entreprises et acteurs économiques fribourgeois afin de déterminer des critères d'attribution de la marque. Les valeurs de qualité, fiabilité, convivialité, proximité, ou encore capacité d'innovation sont beaucoup ressorties. Nous nous inspirons aussi de ce qui a été fait dans d'autres cantons. Un outil d'attribution de marque va être testé prochainement. Une fois l'outil en place, les entreprises intéressées à porter la marque pourront effectuer une auto-évaluation en ligne. Si leurs valeurs sont en adéquation avec celles de « Fribourg, terre de valeurs », une visite de l'entreprise permettra de déterminer si l'entreprise peut porter la marque.

Sur quels projets travaillez-vous cette année ?

Nous avons plusieurs projets en cours dont une grande campagne de notoriété sur la Suisse alémanique. Nous avons également sponsorisé le prix du jury des jeunes lors du Festival International du Film de Fribourg. Pendant une semaine, des apprentis et des étudiants ont été coachés par des professionnels du milieu afin de sélectionner leur film favori. Nous soutenons également les 50 ans des Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg. Certains fonds de l'année 2025 sont aussi déjà attribués pour des actions en lien avec les Championnats du Monde de Hockey sur Glace 2026, desquels nous sommes l'un des partenaires officiels.

Propos recueillis
par Anaëlle Deschenaux

RUBRIQUE JURIDIQUE



L'IA DANS LES ENTREPRISES SUISSES : UNE RÉGULATION À LA CARTE

En Suisse, en 2024, près d'une PME sur deux utilise l'IA pour effectuer des traductions. Un quart des entreprises optimise aussi ses étapes de travail ou procède à l'analyse de données à l'aide d'outils d'IA. Ces derniers sont notamment utilisés pour le recrutement, la performance ou le licenciement.

Bien que l'IA présente d'intéressantes perspectives d'évolution, ses rouages ne sont pas sans failles. Et pour cause, pour fonctionner, l'IA s'appuie sur des données qui intègrent les biais des personnes qui l'ont créée. De plus, l'utilisation de l'IA instaure une logique de performance fondée sur des données chiffrées qui ne tiennent pas compte d'éléments importants non chiffrables ou non mesurables, telles que les qualités personnelles. En outre, les systèmes IA peuvent être utilisés à des fins de surveillance, notamment sur le lieu du travail, engendrant ainsi des risques psychosociaux.

En Suisse, il n'est pas question en l'état d'élaborer une loi consacrée à l'IA. La Suisse a fait le choix d'une régulation progressive, en s'appuyant sur les réglementations existantes dans les différents secteurs.

Vous souhaitez connaître l'état des lieux en matière de régulation de l'IA dans les relations de travail, aussi bien dans l'UE qu'en Suisse ?

Retrouvez l'article complet de notre juriste Nadège Morandi



Le service juridique de la FPE est à votre disposition du lundi au vendredi pour répondre à vos questions en droit du travail et des assurances sociales.

Vous pouvez également intégrer un juriste virtuel en droit du travail dans votre entreprise grâce à notre service juridique en ligne REF-lex.

REF-lex.ch

L'IA AU SERVICE DES PME FRIBOURGEOISES

En avril, la FPE et l'UPCF ont co-organisé un événement autour de l'intelligence artificielle. Quatre ateliers animés par des expert-e-s de différents domaines ont offert aux entrepreneur-se-s et cadres des outils concrets et des connaissances pratiques, leur permettant d'exploiter pleinement les opportunités qu'offre l'IA, tout en restant attentif-ve-s aux défis éthiques et légaux qu'elle soulève. Les ateliers ont été suivi d'une table ronde avec les intervenant-e-s. L'événement a rencontré un vif succès avec quelque 200 participant-e-s.

TOUR D'HORIZON AVEC QUATRE PARTICIPANT-E-S

Jean-Louis Pugin

Directeur de PJLConsultantSarl

Qu'est-ce qui vous a décidé à participer à ces ateliers sur l'IA ?

Je trouve que l'IA est un sujet intéressant. Je pense que c'est un réel bouleversement pour le monde actuel, peut-être autant que l'invention de l'imprimerie par Gutenberg. Je voulais me renseigner sur la bonne manière de l'utiliser et en apprendre plus.

Qu'avez-vous appris ?

J'ai découvert comment utiliser ChatGPT, mais aussi les limites à ne pas dépasser. J'ai, par ailleurs, été sensibilisé sur le fait de réfléchir à la valeur que l'on met dans l'utilisation des outils d'IA générative. C'était très intéressant de soulever ces problématiques-là.

Qu'allez-vous appliquer concrètement ?

Je vais utiliser les trucs et astuces qui nous ont été partagé sur la création de prompt pour ChatGPT. Je suis certain que cela va me permettre d'être plus efficace dans mes recherches. J'ai compris qu'il faut poser des questions pertinentes pour obtenir des réponses pertinentes.

Aurélie Marti

Directrice adjointe d'Energil Sarl

Qu'est-ce qui vous a décidé à participer à ces ateliers sur l'IA ?

Plusieurs de nos collaborateurs-trices utilisent ChatGPT sans forcément avoir conscience des conséquences. Personnellement, je manquais de formation et je suis venue m'informer sur les dangers, les risques et les bonnes manières pour intégrer ces outils dans l'entreprise.

Qu'avez-vous appris ?

Les cas d'utilisation de l'IA, notamment dans le domaine des ressources humaines, ce qui peut nous soutenir pour tout l'administratif. D'ailleurs, je vois un vrai potentiel dans ce domaine-là pour notre entreprise.

Qu'allez-vous appliquer concrètement ?

Je vais utiliser les éléments exposés pour créer une directive concernant l'utilisation de l'IA. Mon idée est d'intégrer le personnel aux réflexions concernant les outils qui pourraient être utiles, la manière de les intégrer dans le quotidien de l'entreprise et le bon moyen de les cadrer.

Thierry Brodard

Directeur chez TechniConcept Sarl

Qu'est-ce qui vous a décidé à participer à ces ateliers sur l'IA ?

De manière générale, j'apprécie les événements organisés par la FPE. Cela fait déjà quelques années que je travaille avec l'IA, et j'avais envie de voir concrètement comment elle est utilisée dans d'autres entreprises. L'idée, c'était de « prendre la température », par rapport à la manière dont l'IA est utilisée et surtout d'échanger avec les pairs, qui partagent les mêmes enjeux. Et puis, j'ai aussi une cliente présente ce soir, donc c'était l'occasion d'avoir son retour en direct.

Qu'avez-vous appris durant ces ateliers ?

Je retiendrai particulièrement la méthode CRAFT, qui a été présentée dans le cadre de l'atelier sur ChatGPT. J'ai trouvé que l'atelier allait droit au but, c'était vraiment du concret.

Qu'allez-vous appliquer dans le quotidien de votre entreprise ?

Je compte approfondir les directives internes concernant la protection des données.



Yvan Limat

Directeur du Garage N. Limat SA

Qu'est-ce qui vous a décidé à participer à ces ateliers sur l'IA ?

C'est un sujet qui nous concerne de plus en plus et participer à ces ateliers permet de nous donner des idées pour appliquer l'IA à notre échelle.

Qu'avez-vous appris durant cet événement ?

L'atelier sur la rédaction du prompt m'a beaucoup parlé car nous sommes allés dans le vif du sujet. En revanche, bien que les outils d'IA puissent nous aider sur certains aspects, je suis persuadé que je vais continuer à diriger mon entreprise avec mon cœur et ma passion.

Qu'allez-vous appliquer dans le quotidien de votre entreprise ?

Je pense que l'IA nous sera principalement utile pour le marketing ou les RH. Un intervenant a aussi évoqué les outils d'IA pour gérer son agenda ou faire des check-lists. C'est vrai que ce n'est pas toujours facile de s'organiser et ça pourrait me faciliter la tâche.

Retrouvez le compte rendu de l'événement sur Focus.



SANTÉ EN ENTREPRISE



FAVORISER LA SANTÉ EN ENTREPRISE : UN ENJEU ESSENTIEL POUR LES PME

En collaboration avec son partenaire le Groupe Mutuel, la FPE a organisé un petit-déjeuner traitant de la gestion de la santé en entreprise. Dominique Fleury, spécialiste de la Gestion de la Santé au Travail au sein de l'assurance, a notamment rappelé l'importance de la prévention pour éviter les absences.

Comment améliorer la santé des collaboratrices et collaborateurs tout en réduisant l'absentéisme ? Le Groupe Mutuel propose aux entreprises un bilan pour identifier les points forts et les pistes d'amélioration. En fonction des résultats, des actions ciblées peuvent être mises en place allant de campagnes sur la gestion du stress à l'ergonomie des postes de travail. En fonction des indicateurs d'absentéisme liés à chaque entreprise, il est aussi possible de faire ressortir la pathologie la plus marquée et d'orienter sur les stratégies à mettre en place. Dominique Fleury rappelle que « la pire des erreurs est de ne rien faire sous prétexte que l'on ne peut que faire peu. Faites ce que vous pouvez. »

A l'heure où la santé mentale représente la principale cause d'absentéisme dans les entreprises, touchant près de trois quarts des travailleurs-ses, des ressources comme le site **Friendly Work Space** apportent aux PME des outils concrets et faciles à mettre en place.

« C'est important de dire merci à ses collaboratrices et collaborateurs. Ça ne coûte rien et peut apporter beaucoup. » Dominique Fleury, spécialiste de la Gestion de la Santé au Travail au Groupe Mutuel

Découvrez le compte rendu intégral du petit-déjeuner sur notre blog Focus

La FPE-CIGA propose à ses affilié-e-s un contrat collectif d'assurances indemnité journalière maladie et d'assurances accident, en partenariat avec le Groupe Mutuel. Contactez-nous pour toute question ou demande de propositions.



RETOUR EN IMAGES



Ateliers "L'IA au service des PME fribourgeoises", coorganisés avec l'Union Patronale du Canton de Fribourg | Conférence "Perspectives économiques 2025", coorganisée avec la Banque Raiffeisen Moléson | Petit-déjeuner "La gestion de la santé en entreprise", en collaboration avec le Groupe Mutuel



ASSURANCES SOCIALES

QUELQUES MOTS SUR NOTRE SOLUTION DEUXIÈME PILIER CIEPP

Evolution de la CIEPP en 2024

Fondation indépendante à but non lucratif, la CIEPP clôture l'année 2024 avec un total de bilan en hausse de CHF 740 millions, supérieur à CHF 9,5 milliards. Fin 2024, elle gérait la prévoyance professionnelle de 10 558 entreprises et indépendants, soit 51 252 assurés. Le nombre de rentiers était de 8149 bénéficiaires. En 2024, les contributions facturées ont atteint plus de CHF 460 millions.

Le degré de couverture de la CIEPP au 31.12.2024 qui devrait se situer à environ 119 % sera audité et communiqué de manière définitive en juin 2025, dans le rapport annuel 2024.

Un intérêt de 3 % versé pour 2024

Au terme de l'année 2024, le taux d'intérêt attribué sur l'entier de l'avoir de vieillesse (accumulé à la fin de l'année 2024, sans les bonifications

vieillesse de l'année) des assurés actifs au 1er janvier 2025 est de 3 %. Ce taux dépasse de 1,75 % le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Politique ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernementale) de la CIEPP

En 2024, la CIEPP a maintenu son engagement actionnarial à travers l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales et extraordinaires de l'ensemble des sociétés suisses grâce à leur détention en direct auprès de son dépositaire global. Le fonds Achillea, lancé par la caisse en janvier 2021 et dont elle est le détenteur unique de parts, a également permis d'exercer les droits de vote sur plus de 500 sociétés étrangères. Il en résulte une profondeur de vote totalisant 70 % de la fortune investie en actions.

Portail assurés

Le portail e-services destiné aux assurés, leur permet, entre autres, de traiter leurs questions administratives, d'effectuer différentes simulations et de consulter leurs documents LPP de manière sécurisée.

Contact

Pour tout renseignement et mise à jour de vos données, n'hésitez pas à nous contacter.

VOX

Dans ce troisième épisode de VOX, faites connaissance avec l'Ambassadeur et Chef de Présence Suisse, Alexandre Edelmann. Au cours d'une interview passionnante, ce Gruérien d'origine revient sur son parcours et sa mission de promotion de l'image de la Suisse à l'étranger.



Une rencontre 100% Swiss made à découvrir sur notre chaîne YouTube !

VOX



Il est essentiel dans un moment où tout va si vite de se retrouver entre pairs. Le fait de travailler ensemble, de fixer des règles du jeu ensemble, de partager sur différents sujets, ça ne peut être que positif.



IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaëlle Deschenaux

Concept graphique & Mise en page
Parallèle, Bulle

Impression
media f imprimerie SA, Bulle



FPE-CIGA
Fédération Patronale
et Économique

